MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE · TERMINALE STMG

Numérique, territoires : de nouvelles responsabilités



7 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.

1 Le RGPD : sept principes

- Règlement européen 2016/679, applicable depuis le 25 mai 2018.
- Licéité, loyauté et transparence ; limitation des finalités ; minimisation ; exactitude.
- Limitation de la conservation ; intégrité et confidentialité ; responsabilité.

2 Bases légales, droits et CNIL

- Six bases légales : consentement, contrat, obligation légale, intérêts vitaux, mission d'intérêt public, intérêt légitime.
- Droits : information, accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation.
- CNIL : conseille, contrôle, sanctionne ; amende jusqu'à 20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires mondial.

3 Données stratégiques et algorithmes

- Données stratégiques : source d'avantage concurrentiel, à protéger (sécurité, accès limités, secret des affaires).
- Algorithme public : mention dans la décision, explication de ses règles sur demande (loi de 2016).

4 Chaîne de blocs

- Registre partagé, sans tiers central, très difficile à modifier.
- Usages : cryptomonnaies, traçabilité, contrats intelligents. Limites : énergie, effacement des données.

5 Implantation et relocalisation

- Critères : coûts, marchés, compétences, infrastructures, aides publiques.
- Délocaliser pour réduire les coûts ; relocaliser pour les délais, la qualité, la sécurité d'approvisionnement et l'image.

6 Écosystèmes et territoires

- Cluster : entreprises proches d'un même secteur qui coopèrent et se concurrencent.
- Pôle de compétitivité (2004) : entreprises, recherche et formation, labellisés par l'État.
- Région chargée du développement économique ; fracture numérique d'accès et d'usage.

Pièges à éviter

- Le consentement n'est pas un principe du RGPD : c'est l'une des six bases légales.
- Une case précochée ne constitue jamais un consentement valable.
- Délocalisation et relocalisation vont en sens inverse : ne pas les confondre.
- Un pôle de compétitivité n'est pas un simple cluster : il est labellisé par l'État et associe la recherche.
- La fracture numérique ne se limite pas au réseau : elle touche aussi les usages.